Demandez Tous
LE
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

71e Année. – N° 12. Le numéro : 20 centimes MARDI 12 JANVIER 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 — France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 — Union postale..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.

Chèques postaux 87 Lille.

Un enfant terrible

Le cheminot Bidegarray est un enfant terrible. Partisan du Cartel, il en énumérait au Congrès socialiste les « réalisations », réalisations contraires, naturellement, à l'intérêt français : l'évacuation de la Ruhr, la reprise des relations avec la Russie...

— Et le maintien de celles avec le Vatican, lui crie-t-on du côté des intransigeants

— Je m'en... moque, répond — moins protocolairement — le citoyen Bidegarray. Vous n'allez pas nous faire « bouffer » du curé tout le temps, comme les radicaux. »

Jolie pierre dans la mare aux grenouilles! Et de la même taille que celle dont Jaurès assomma ses contradicteurs au temps du premier Cartel des gauches, le fameux Bloc dont le père Combes fut le Herriot et Jaurès le Blum : « Vous bernez le prolétariat avec la lutte contre le spectre clérical! »

Mais pour les quatre cinquièmes des parlementaires socialistes de France, c'est justement l'anticléricalisme qui fait le fond de leur socialisme. C'est par le canal de l'anticléricalisme, savamment manœuvré par Bismarck, que la doctrine de son compatriote Karl Marx s'est infiltrée en France. Dans sa jeunesse, M. Compère-Morel le cultivait en même temps que les roses et les géraniums, non pas dans l'ardent Midi, terre des mirages, comme on le croit quelquefois parce que le théoricien de la dictature rouge est — ou qu'il fut — député d'Uzès, mais près d'ici, sur les poétiques rives de l'Oise. Et nous savons aussi que les chefs socialistes de notre région du Nord s'entendent bien mieux avec les capitalistes et « exploiteurs » libre-penseurs et franc-maçons qu'avec les ouvriers catholiques.

Mais le petit jeu de M. Bidegarray n'était pas terminé : « Ah! vous ne voulez pas participer! Prenez garde, dit-il, qu'on ne vous accuse de n'être que des théoriciens incapables d'action et fuyant les responsabilités!»

C'est fait depuis longtemps, M. Bidegarray. Comme vous l'avez dit vous-même, si le prix de la vie a augmenté sous le régime du Cartel alors que ses candidats s'étaient engagés à le faire baisser, les parlementaires socialistes ont dans cette faillite leur part de responsabilité.

Si, alors qu'ils imposaient leurs volontés à M. Herriot, M. Blum et ses lieutenants n'ont fait baisser ni le coût de la vie ni les impôts, contrairement à leurs promesses électorales, c'est qu'ils étaient incapables de le faire.

Ils le savent bien. Et c'est pourquoi les plus malins d'entre eux veulent maintenant la dictature, le pouvoir sans partage, sans contrôle et sans limite, afin de faire taire toutes les critiques, d'étouffer toutes les plaintes et d'écraser toutes les révoltes que susciterait le régime de misère où l'avènement du marxisme plongerait la France, et particulièrement les classes moyennes et la classe ouvrière, comme cela s'est vu en Allemagne

Ah! si tous ceux qui pensent que la France ne mérite pas la dictature de M. Léon Blum voulaient, comme on aurait vite fait de remettre chacun à sa place et notre patrie au rang d'où la démagogie l'a fait déchoir!

Le franc reprendrait vigueur; l'ordre social s'établirait sur la fraternité et non sur la haine et chacun pourrait travailler en paix et vivre dignement du fruit de son travail.

A. T.

LES CHANGES

	VENDREDI	LUNDI
LIVRE	126.02	126.86
DOLLAR	25.94	26.12
BELGIQUE ...	117.65	118.75

La rentrée du Parlement et le problème financier

La « trêve des confiseurs » est passée. C'est-à-dire que le Parlement reprend aujourd'hui le cours de ses séances.

Résumons la situation devant laquelle il va se trouver.

Au premier plan, le problème financier.

Il se pose dans des conditions telles que si des mesures énergiques ne sont pas prises dans les semaines qui vont suivre, l'Etat devra avoir recours à une nouvelle inflation, c'est-à-dire falsifier la monnaie de papier en attendant d'avouer sa faillite.

Après les essais malheureux de ses six prédécesseurs, le ministre des Finances actuel, M. Doumer, a établi un projet de redressement qui comporte, comme tous les autres, une augmentation d'impôts, mais qui n'effraie plus comme les autres parce que l'Etat y proclame sa volonté de respecter ses engagements et de ne plus faire d'inflation. Le projet de M. Doumer n'est ni complet, ni parfait, loin de là. On peut lui reprocher, en particulier, de ne pas faire assez de fond sur les économies et de ne pas donner à la Caisse d'amortissement une véritable indépendance. Hélas! M. Doumer doit compter avec le Parlement! Quoi qu'il en soit, l'esprit de sagesse et d'honnêteté qui anime les dispositions proposées par lui, a suffi pour tenir en haleine la confiance publique.

Au Parlement, à présent, de donner à cette confiance un nouvel essor en suivant les impulsions de ce même esprit ou de la ramener définitivement en obéissant aux vilaines passions de la politique de parti.

C'est parce qu'elle a fait de mauvaise politique que la Chambre de 1924 a détruit nos finances. Après avoir démoli, elle se retrouve au pied du mur; il s'agit de savoir si elle voudra et pourra reconstruire. Le pays attend avec anxiété.

Cependant, on a prêté à M. Briand, ce temporiseur, l'intention de mettre d'abord en chantier la réforme électorale, afin, dit-on, d'émousser un peu l'hostilité de la gauche contre son Gouvernement; mais plutôt, sans doute, comme une occasion de faire se creuser davantage le fossé entre les deux ailes du Cartel, dont les intérêts sont opposés dans cette question.

A moins que M. Briand ne pense à la dissolution.

Il y a des mois et des mois que le Parlement doit au pays le vote d'un plan d'assainissement financier. Il est temps d'en finir.

UN PROJET DE LOI ETABLISSANT DES TAXES SPECIALES SUR LES ETRANGERS

Paris, 11 janvier. — M. Justin Godart, député du Rhône, ancien ministre du Travail, déposera sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à établir de nouvelles taxes sur les étrangers pour alléger nos budgets d'assistance.

BILLET PARISIEN

Avant la rentrée

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 11 JANVIER (MINUIT).

Tandis que le Congrès socialiste achève ses travaux — dont le dénouement ainsi que nous le disions hier, avait été fixé à l'avance — chacun par la pensée se porte déjà au Palais-Bourbon où aura lieu demain une retentissante rentrée. La session qui s'ouvre sera fertile, sinon en travaux, du moins en incidents de toutes sortes et en surprises. Amènera-t-elle la solution du problème politique qui se posait aussitôt après les élections du 11 mai dernier? Autrement dit, verra-t-elle la formation d'une majorité nouvelle, affranchie de l'influence socialiste?

Nous nous garderons bien de donner, à cette question, une réponse absolue qui révélerait une certaine ignorance de la situation dont la complexité est presque inimaginable. Envisage-t-on, par exemple, l'état de nos finances! Bien fin qui pourrait dire le sort qui sera fait au projet du Gouvernement. L'hostilité que les cartellistes manifestent à son égard sera-t-elle compensée par les adhésions des groupes modérés?

En tout cas, il faut s'attendre à ce que la taxe de 1.20 % sur les paiements soit combattue avec une extrême énergie par une grande partie de la Chambre. L'opposition elle-même ne se résoudra pas à la voter sans vaincre, au préalable, des appréhensions et des scrupules. « En l'adoptant, disent ses députés, nous encourons une part de l'impopularité qui enveloppera le Parlement. Est-il admissible que nous consentions à un pareil sacrifice sans exiger des garanties pour l'avenir? »

Pour faciliter le vote des projets financiers, quelques-uns suggèrent de rétablir auparavant le scrutin d'arrondissement. Nous croyons savoir que le Gouvernement, qui considère la discussion de ses projets comme une tâche urgente, n'est pas partisan de cette procédure qui a évidemment ses inconvénients. D'autre part, comment faire aboutir un programme financier quel qu'il soit si la réforme électorale n'a pas affranchi les députés de la majorité de la formation cartelliste? La vérité, c'est que personne n'y voit très clair dans la situation politique, et que chacun s'en remet au hasard d'apporter les redressements qui s'imposent.

R...

M. Poincaré a présidé le Congrès hôtelier de Bar-le-Duc

Bar-le-Duc, 11 janvier. — M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, assisté des parlementaires du département et du préfet de la Meuse, a présidé le congrès hôtelier organisé par l'Union syndicale de Bar-le-Duc et par la Fédération française de l'hôtellerie.

L'ancien chef de l'Etat a inauguré au marché couvert une exposition hôtelière comprenant près de 400 stands divers et, le soir, il a présidé un banquet de 200 couverts, auquel assistait le préfet du département. Les vœux des hôteliers français ont été exposés et seront soumis aux pouvoirs publics.

L'ETAT DE SANTÉ DU CARDINAL MERCIER

Bruxelles, 11 janvier. — La journée de lundi a continué à être bonne. Aucun bulletin médical n'a été fourni. Son Eminence a reçu la visite de M. le ministre Van de Vyvère.

D'autre part, M. Vandervelde a fait communiquer au cardinal, les vifs regrets de M Kellog, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, à propos de la maladie grave de Son Eminence.

M. Kellog a fait des vœux pour la guérison du prélat, dont le noble caractère et la puissante attitude ont fait une des premières figures du monde.

DES BANDITS MEXICAINS

attaquent un train, tuent les voyageurs, brûlent les wagons et s'enfuient sur la locomotive

Mexico, 11 janvier. — Vingt bandits déguisés et armés et commandés par l'ancien colonel Manel Nunez, ont attaqué un train, près de Guadalajara. Ils ont massacré la plupart des voyageurs et presque toute l'escorte militaire; puis, ils ont brûlé le train avec leurs victimes et se sont enfuis sur la locomotive en emportant 300.000 pesos.

Des troupes ont été envoyées à la poursuite des bandits qui, croit-on, ont attaqué le convoi parce qu'ils pensaient que le gouverneur militaire de l'Etat de Jalisco se trouvait parmi les voyageurs. On a retrouvé vingt cadavres carbonisés. On croit que les corps des autres voyageurs sont enfouis sous les décombres.

UN AVION PREND FEU A CHERBOURG

Un occupant carbonisé et deux autres grièvement brûlés

Cherbourg, 11 janvier. — Au cours d'un exercice en rade de Cherbourg, l'hydravion « Georges Lévi » a heurté un tas de charbon déposé sur la jetée du Homet et s'est enflammé. L'officier qui le montait a été carbonisé et deux hommes qui l'accompagnaient ont été grièvement blessés.

La session annuelle du Conseil national économique a été ouverte hier par M. P. Laval

Paris, 11 janvier. — M. Pierre Laval, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, a ouvert ce matin, au Ministère des Affaires étrangères, la session annuelle du Conseil national économique.

Après avoir salué les membres de l'assemblée, M. Pierre Laval a rappelé les origines du Conseil national économique et retracé son œuvre déjà importante.

L'ordre du jour qui a été abordé comprenait l'examen des protestations parvenues au secrétaire général du Conseil et relatives à son organisation et à sa composition et de la discussion sur le projet de règlement intérieur du Conseil.

UN VIOLENT INCENDIE en ANGLETERRE

15.000 livres de dégâts

Londres, 11 janvier. — Un grand incendie éclaté hier soir dans un asile abritant 1.500 aliénés, à Belmont, près de Sutton (Surrey). Deux étages ont été complètement détruits. Le bâtiment a été évacué en bon ordre. Il n'y a eu aucun incident. Les dégâts sont évalués à 15.000 livres sterling.

L'ASSASSINAT d'un jeune commis boucher à Pantin

L'ENQUÊTE

Paris, 11 janvier. — L'enquête à laquelle se sont livrés dans les parages de l'endroit où a été trouvé le cadavre de Maurice Menu, les inspecteurs de la police judiciaire, n'a permis de recueillir aucune indication sur le ou les auteurs de ce crime monstrueux. Les seuls renseignements intéressants fournis aux policiers le furent par une rétameuse demeurant rue Jacques-Cotin, tout près du terrain, et qui déclara avoir vu de chez elle, vers 19 h. 30, le jeune commis boucher conversant avec trois enfants de son âge.

Par ailleurs, deux autres témoignages, qui ne semblent pas avoir de rapport avec cette affaire, ont été recueillis par les enquêteurs. Un jeune homme de dix-neuf ans, M. Gaston Poissy, qui, à peu près à la même heure, rentrait au domicile de ses parents, 70, rue Cartier-Bresson, déclara avoir perçu la détonation d'une arme à feu, dans la direction du terrain vague. Cette indication fut confirmée par un sous-officier aviateur habitant au second étage de la même maison. Mais, si l'on tient compte de ce qu'aucune trace de blessure par arme à feu n'a été relevée sur le corps du jeune Maurice, ces dépositions ne semblent pas devoir fournir un élément utile à l'enquête.

La police judiciaire a poursuivi lundi son enquête. Le cache-nez qui servit à étrangler le jeune homme, un cache-nez de 1 m 40 de long sur 10 centimètres de large, en tissu genre éponge, de couleur noire piquée, a été présenté à différentes personnes; mais, jusqu'à maintenant, aucun indice n'a pu être recueilli par les inspecteurs.

POUR LA SCIENCE

(Wide World photos.)

M. JEAN PAINLEVÉ

fils du ministre de la Guerre, qui va faire du cinéma pour améliorer les ressources de son laboratoire.

LES FUNÉRAILLES DE LA REINE-MÈRE D'ITALIE

Le transfert de la dépouille mortelle à Rome

Rome, 11 janvier. — Dans toutes les gares traversées par le train transportant les dépouilles de la reine douairière, des manifestations touchantes se sont produites. La foule se tenait agenouillée.

Au passage à Pise, le cardinal Maffi, entouré du clergé, a reçu le duc de Pistoia et a donné l'absoute à la dépouille.

Le service funèbre au Panthéon

Rome, 11 janvier. — Les obsèques de la Reine mère ont été célébrées solennellement ce matin. Le Roi, la famille royale, les représentants des chefs d'Etats étrangers, le corps diplomatique, les membres du Gouvernement, les autorités civiles, militaires et religieuses y participaient. Une foule considérable était massée sur le passage du cortège. La ville était pavoisée de drapeaux voilés de crêpe. Le cercueil, après avoir été déposé sur un affût de canon, avait été recouvert d'un drapeau tricolore et surmonté de la couronne royale.

Parti à 9 h. 30 de la gare centrale, le cortège, par la Via Nazionale, la place de Venise, le Corso, arriva devant le Panthéon à 11 h. 30. Le Roi et les princes suivaient le cercueil à pied. Tout le long du parcours la foule émue se découvrait, pendant que les troupes, derrière lesquelles elle était massée, rendaient les honneurs.

Devant le Panthéon attendaient la Reine, les princesses royales italiennes et étrangères, les femmes des ministres italiens et des personnalités étrangères et les chevaliers de l'Annonciade.

Des milliers de couronnes avaient été envoyées au Panthéon, parmi lesquelles on remarquait celles des souverains anglais, espagnols, yougo-slaves et belges; du président de la République française, du président de la République allemande et de tous les autres chefs d'Etat.

Après la bénédiction, le cercueil fut placé dans un tombeau provisoire pour être inhumé plus tard, dans le tombeau monumental et définitif élevé à côté de celui du roi Humbert, mari de la souveraine défunte. Parmi les princes étrangers participant aux funérailles, il y avait les princes Louis Napoléon et Conrad de Bavière.

Un service solennel à Paris

Un service solennel a été célébré, en la basilique Sainte-Clotilde, pour le repos de l'âme de la reine douairière d'Italie. Dans l'assistance, on remarquait M. Briand, les membres du corps diplomatique et les maréchaux Joffre et Foch.

La reine Amélie de Portugal s'était fait représenter, ainsi que le duc et la duchesse de Vendôme. L'absoute a été donnée par le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Dubois.

LE REDRESSEMENT FINANCIER

UN APPEL des Agriculteurs du Nord

Le projet de redressement financier, lancé par un groupe d'industriels de Lille, Roubaix, Tourcoing, et dont nous avons longuement entretenu nos lecteurs, fait son chemin. Dans toutes les régions de la France, des groupements industriels ont adhéré à ce projet dont l'étude a été confiée à la Confédération générale de la production française.

Voici qu'à son tour le Conseil d'administration de la Société des Agriculteurs du Nord lance un appel aux agriculteurs du département leur demandant d'imiter l'exemple donné par les industriels.

Voici d'ailleurs le texte de l'appel :

« Agriculteurs du Nord,

» Notre pays se débat dans une crise financière sans précédent. Laisser le Franc s'avilir c'est courir à la ruine, c'est assister à l'accaparement par les étrangers de nos maisons, de nos fermes, de notre bonne terre de France.

» Vous avez relevé vos ruines.

» Vous avez rendu à notre sol des Flandres sa merveilleuse fécondité.

» Vous assumez, en plus des impôts qui pèsent sur tous les Français, la lourde tâche de fournir annuellement à la Nation les 80 millions de quintaux de blé dont elle a besoin, à raison de 130 fr. le quintal, alors que le prix mondial de la précieuse céréale atteint près de 200 francs.

» Vous avez donné sans compter votre sang, celui de vos fils pour le salut de la Patrie.

» Vous avez coopéré largement au redressement de la Marne.

» Vous crierez encore « présent » pour gagner la bataille financière.

» Diverses organisations commerciales, industrielles et sociales ont offert leur concours pour coopérer à la création d'une Caisse d'amortissement autonome indépendante du Parlement et du Gouvernement.

» Vous imiterez leur exemple.

» Vous serez également prêts à faire bénévolement les sacrifices nécessaires pour sauver le Franc du naufrage et rendre à notre France la richesse, la prospérité et la situation de premier plan qu'elle doit occuper économiquement dans le monde.

» C'est dans cet idéal, c'est pour concrétiser cette pensée, c'est pour pouvoir soumettre aux Pouvoirs publics des propositions substantielles que la Société des Agriculteurs du Nord fait appel à la bonne volonté, au patriotisme, au courage civique des agriculteurs du pays tout entier et qu'elle provoquera incessamment à cet effet une assemblée de tous les groupements agricoles de notre beau département.

» Le Conseil d'administration de la Société des Agriculteurs du Nord.».

POUR LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

Vire, 11 janvier. — Champ-Haut, petite commune de l'Orne, qui compte 95 habitants, vient de suivre l'exemple de sa voisine Courtomer, en souscrivant plus de 200 francs par habitant.

Un article de M. Caillaux sur la situation financière de la France

Londres, 11 janvier. — Le numéro de janvier de la revue mensuelle *The Banker* reproduit des déclarations de M. Caillaux sur la situation financière internationale de la France.

Selon M. Caillaux, le problème des dettes domine non seulement l'avenir de la France, mais celui de l'Europe entière.

Il n'y aura pas de stabilité économique pour le monde, a déclaré M. Caillaux, tant qu'il ne sera pas dépêtré de son enchevêtrement actuel de dettes et d'obligations de pays à pays.

M. Caillaux a affirmé que la seule formule qui permette à la France de vivre est celle qui consiste à passer l'éponge sur les obligations mutuelles.

On commence, a-t-il dit, à s'en rendre compte en Angleterre, pays de générosité traditionnelle, et un changement d'attitude psychologique est inévitable aussi bien en France qu'en Amérique.

LA TAXE SUR LES PAIEMENTS

L'assemblée des Présidents de Chambres de Commerce à Paris n'est pas opposée à la taxe sur les paiements

Paris, 11 janvier. — L'assemblée des présidents des Chambres de Commerce, réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Kempf, a adopté une résolution aux termes de laquelle, considérant que la réalisation du complet équilibre budgétaire assurant le respect des engagements de l'Etat et la fin de toute inflation exige de tous les Français de nouveaux sacrifices dans un but de salut commun, elle se déclare favorable à des taxes ayant une très large base d'application, visant l'ensemble des citoyens selon leur faculté contributive et susceptibles de ne pas porter atteinte à l'économie nationale, tout en demeurant capables d'alimenter régulièrement la Trésorerie.

L'assemblée ne formule donc pas d'opposition de principe aux projets d'imposition extraordinaire et temporaire de 1,20 % sur les paiements.

Elle rappelle seulement les principes qu'elle a déjà fixés à plusieurs reprises et qui sont les suivants : respect absolu du principe de la non-rétroactivité des lois; égalité pour tous devant l'impôt; suppression de tous les privilèges (bouilleurs de crus, coopératives, syndicats agricoles, sociétés d'achats en commun); réalisation immédiate de toutes les économies possibles; aliénation de toutes les parties du domaine national qui se trouvent dispendieuses ou inutiles; abandon de certains monopoles.

Elle émet, en outre, le vœu que pour les marchés conclus avant le 1er janvier 1926, le vendeur puisse réclamer à l'acheteur le remboursement de la nouvelle taxe de 1,20 pour cent.

Le Congrès national socialiste

LES DISCOURS DES PARTISANS ET DES ADVERSAIRES DE LA PARTICIPATION AU POUVOIR

La séance de lundi matin, du Congrès socialiste, est précédée par M. Compère-Morel. La discussion sur la participation reprend aussitôt.

M. BRACKE, antiparticipationniste, dit qu'on exagère, en représentant les dangers de réaction et de fascisme d'une part; de catastrophe financière d'autre part, comme une conséquence de la non-participation. Ils existaient sans cette question. L'on sème ainsi la panique pour donner plus de consistance à des arguments répandus dans le pays, mais

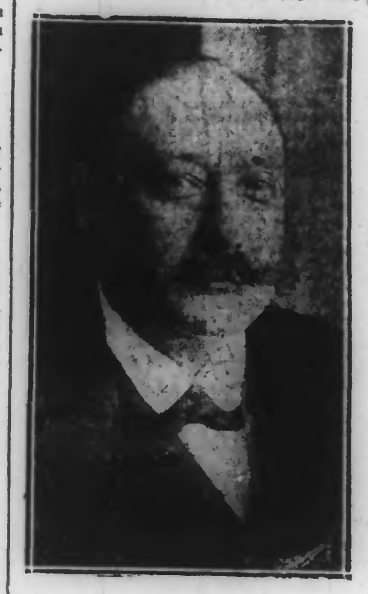

M. RENAUDEL

fournis d'abord par des conciliabules de couloirs parlementaires. M. Bracke conclut :

L'intérêt du socialisme est dans la non-participation; or l'intérêt du socialisme, c'est l'intérêt du pays.

M. LÉVY, adjoint au maire de Lyon, sur un ton sarcastique, s'élève contre ceux qui ne font pas la différence entre les radicaux socialistes et les autres partis bourgeois.

Evidemment, dit-il, entre autres choses, je crève de jalousie quand j'entends toujours parler d'Herriot, tandis que moi, son adjoint, je ne suis rien! Mais je me sens bien obligé de reconnaître que l'homme s'agite, mais que les circonstances le mènent et qu'un homme même comme M. Herriot a été conduit par le socialisme, quand ce ne serait que le lendemain du 11 mai, où il fut appelé à l'Elysée, et aussi quand il travailla pour la paix du monde à Genève.

M. BLUM

adversaire de la participation, ne veut pas d'opposition systématique

La parole est ensuite à M. LÉON BLUM, qui se déclare tout d'abord résolument adversaire de la participation et il en montre les dangers et les déceptions inévitables :

La participation effective est la plus dangereuse; la participation négative : celle motivée par un besoin de défense contre quelque chose ou quelqu'un, comme celle qui s'est produite pendant la guerre, contre l'étranger, est moins périlleuse, car elle amène moins de confusion et entretient moins d'illusions. Chose paradoxale, mais vraie, les coalitions entre extrêmes comme la grande coalition de Prusse, comme l'alliance des cléricaux et les socialistes en Belgique sont moins graves, car du fait de leur invraisemblance même, elles rendent toute confusion impossible. La classe ouvrière ne peut se faire d'illusion, tandis qu'elle peut en nourrir par la participation avec des partis mitoyens.

D'autre part, l'accord n'est pas possible entre deux partis ayant des programmes séparés. Il y aurait certainement désaccord sur le Maroc et la Syrie, la réforme électorale, la loi militaire, les assurances sociales, et même si l'accord se faisait là-dessus à la Chambre et que le Sénat résiste, les radicaux — ils l'ont déclaré, ils ont même fait une démarche à l'Elysée — ne voudront pas de la dissolution. Ne recommençons donc pas une expérience dangereuse, et je le dis, impossible même à pratiquer. Quand vous aurez fait vos conditions, cela recommencera le lendemain sur d'autres sujets et, dans cette discussion avec vos alliés, l'opinion, hostile, ne verra que d'abominables marchandages, et un jour ou l'autre vous serez obligés de marcher. Malgré vous, vous direz : « Non! non! non! » puis un jour vous direz « oui » et vous ne verrez plus, à votre insu, que l'autorisation de principe donnée par le parti.

La participation sera la nôtre ou la leur (aux radicaux). Elle aura une conception socialiste. Mais, alors, où irez-vous chercher une majorité à la Chambre, où elle aura une conception radicale? Mais alors où irez-vous chercher une majorité dans le parti? La discipline ne jouera que d'un côté, mais pas des deux.

M. BLUM refuse aussi de laisser enfermer le parti dans le dilemme de M. Renaudel ou participation ou opposition.

Nous n'avons jamais fait d'opposition systématique, nous n'en ferons pas. Nous ne ferons rien pour ramener un gouvernement de réaction. Nous savons qu'une majorité de gauche est impossible sans nous et nous ferons nos efforts pour maintenir au pouvoir des hommes de gauche.

M. Blum combat donc toute participation, mais ne veut pas que l'on dise que les socialistes ne veulent pas prendre leurs responsabilités.

M. Blum conclut que, si malgré tous les arguments, une majorité moins réduite existe encore dans le parti contre la participation, c'est que le parti a obéi à l'instinct de conservation :

Restons donc dans notre tradition. Que le parti marche toujours droit devant lui pour réaliser son idéal et assurer le triomphe de la classe ouvrière.

M. RENAUDEL

combat la thèse de M. Léon Blum

Il est 11 h. 55, mais M. Renaudel, qui doit répondre à M. Blum, sera retenu cet après-midi à la Commission des Finances, intervient :

S'il n'y a, dit-il, que deux résolutions, la vôtre, Monsieur Blum, contre la participation, et la nôtre, pour, il n'y aura pas de clarté; il faut que les extrémistes en déposent une troisième. La vôtre, si elle renferme la synthèse du pacte d'unité, les idées de Vaillant et de Guesde, mais aussi celles de Jaurès, nous pourrons l'accepter, mais nous n'accepterons pas un guesdisme sans Guesde et une motion où les idées de Jaurès seraient piétinées. Ce n'est pas nous qui violons l'idée de lutte des classes, c'est, au contraire, nous qui la comprenons le mieux puisque la lutte, c'est *surtout* l'action et qu'en participant, nous voulons agir.

La vérité, poursuit M. Renaudel, est que le parti n'ayant plus de journal à lui, n'est pas informé et à ce sujet, M. Renaudel revendique hautement la responsabilité de sa collaboration au « Quotidien », journal auquel les socialistes ne peuvent rien reprocher. Ainsi, le parti sait bien que la personnalité de M. Herriot a fait admettre la politique de soutien, mais il ne sait pas que le groupe a refusé ce soutien à M. Briand, dont la classe ouvrière n'oublie pas le passé. M. Briand ne peut pas être soutenu, il doit être combattu et ce combat doit commencer cet après-midi même, sans plus tarder, à la commission des finances de la Chambre, à propos du projet Doumer.

M. Renaudel poursuit : Quand on soutient le ministère Herriot, on nous accuse de sacrifier la doctrine du parti et quand on combat ses successeurs, on nous accuse d'être équipé de remplaçants. Il semble que les militants socialistes n'aient pas comme unique préoccupation l'intérêt du parti ou les débats du Congrès, mais il y a aussi le pays. Après le 11 mai, vous avez dû faire le Cartel à la Chambre, parce que sans vous il s'en serait produit un autre dont vous n'auriez pas fait partie et vous ne pourrez pas donner au pays un démenti aussi formidable.

M. Renaudel explique ensuite longuement sa conception, déjà connue, de la participation qu'il fait, non pas adopter, mais réclamer.

M. Renaudel dénie que le groupe puisse exiger la majorité des portefeuilles.

Il peut demander et obtenir la présidence du Conseil, mais il ne peut l'exiger. En tous cas, le parti socialiste ne peut pas rester neutre, il faudra bien qu'il prenne position à la Chambre. Participons donc, si le ministère socialiste et radical tombe, il y aura bien une centaine de radicaux honnêtes qui, avec nous constitueront une opposition homogène en face de laquelle aucun gouvernement de droite ne pourra subsister et avec laquelle nous irions en appeler au pays. ***Demander le pouvoir tout entier pour le moment ce n'est pas du socialisme, c'est du bolchevisme.***

M. Renaudel termine en répétant encore qu'il est prêt à se rallier, le cas échéant, à la motion que déposera la majorité si la tonalité générale reflète bien l'ensemble des idées socialistes. Autrement, il reprendra la sienne et déposera son amendement. Et, sur un ton grave, M. Renaudel ajoute que, si la bataille de Tours doit recommencer, cette fois, c'est aux extrémistes à sortir du parti.

On renvoie la suite à 15 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est présidée par M. Bouisson, vice-président de la Chambre.

On entend d'abord M. MAURANGES, de la minorité de la Seine, ardent participationniste, qui dit que le socialisme n'est que le prolongement économique de la tradition politique républicaine.

M. LANGUET, adversaire acharné de la participation, renonce à la parole.

M. GRUMBACH, partisan avéré, au contraire, de la participation, s'étonne de la prétention de MM. Compère-Morel, Lebas, Bouisson et Paul Faure qui, jusqu'ici avaient combattu la participation, de l'accepter maintenant, à condition que le parti ait l'union mité ou tout au moins la majorité des portefeuilles.

M. PAUL FAURE

M. PAUL FAURE, secrétaire du parti, a ensuite la parole.

Les partisans de la participation, dit-il, emploient souvent l'adjuration, au nom du pays. Mais le pays sait bien que les radicaux sont incapables de nous rendre, le cas échéant, la réciproque de notre politique de soutien. En tous cas, le groupe socialiste a été manœuvré, pour proposer aux radicaux : 1. Un ministère entièrement socialiste; 2. Un ministère à prépondérance socialiste.

Plusieurs députés, dont Weill font des signes de dénégations ou lancent des infirmations.

Complétons, dit M. Paul Faure : Nous avons, il est vrai ajouté, que pour accepter une participation où nous serions en minorité, nous n'étions pas qualifiés, qu'il nous fallait consulter le parti, et la question a été réservée.

Ce matin, on a cité Jaurès, mais Jaurès n'acceptait la participation qu'avec l'autorisation unanime ou quasi-unanime du parti.

M. Paul Faure montre que radicaux et socialistes ne pourraient pas s'entendre sur un programme commun, pas plus en politique coloniale qu'en politique financière.

Après avoir montré que l'exemple de l'étranger n'est pas probant en faveur de la participation, il s'élève contre les socialistes qui osent prétendre que leur parti sera responsable de l'échec de la législature.

Il adjure ceux qui ne pensent pas comme lui dans le parti, de renoncer à cette idée de participation et de faire comprendre aux radicaux que les socialistes sont toujours prêts à pratiquer une politique de soutien. (Vifs applaudissements).

La séance est levée à 19 heures. La Commission de résolution se réunira à 20 heures.

LES INONDATIONS

LA DÉCRUE DE LA SEINE SE POURSUIT

Paris, 11 janvier. — Le Ministère des travaux publics publie, lundi matin, les renseignements suivants :

« Tous les affluents de la Seine : Yonne, Marne, Loing et Oise, sont en décrue. La Seine a baissé en aval de Paris jusqu'à Moulan. Elle atteindra aujourd'hui son maximum à Mantes, aux environs de la cote de 7 m 40 et la décrue s'ensuivra. La crue n'offrant plus d'intérêt particulier, il ne sera plus publié de bulletin journalier. »

L'AISNE, LA MARNE ET L'OISE BAISSENT ÉGALEMENT

Reims, 11 janvier. — L'Aisne est en décrue sensible. A Soissons les eaux se retirent très doucement, néanmoins la circulation est rétablie. Le service de la voirie procède au nettoyage des rues dégagées. Les usines de la région qui avaient été inondées ont rouvert leurs portes et le travail a repris.

La Marne et l'Oise sont également en baisse.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.